## Initiatives parlementaires

Aucune énumération des mesures relatives à l'emploi ne serait complète sans qu'on parle des mesures prises par le gouvernement pour voir à ce que les bénéficiaires des règlements des revendications territoriales profitent des possibilités d'emploi et de formation qui leur sont offertes. Dans chaque entente de principe, des ententes secondaires ont ouvert la voie à des mesures concrètes visant à informer les bénéficiaires des possibilités d'emploi et de formation, afin qu'ils profitent au maximum des avantages découlant des règlements.

Ce genre de programme coopératif de développement économique est important parce qu'il a plusieurs facettes et qu'il reconnaît que le rôle du gouvernement fédéral consiste à appuyer, dans la mesure du possible, les décisions prises et les objectifs fixés par les habitants du Nord eux-mêmes.

Ce sont là des initiatives importantes. Elles montrent clairement comment le gouvernement aide les jeunes autochtones du Nord sur le plan de l'emploi. L'avenir est aux jeunes, et nous voyons à ce qu'ils soient armés pour profiter des nouvelles possibilités et pour conduire les générations futures sur la même voie de l'autosuffisance.

M. Pat Sobeski (Cambridge): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de traiter de la motion à l'étude.

Cette motion porte sur les besoins des jeunes autochtones canadiens en matière d'emploi, d'éducation et de santé. Comme ces questions revêtent une importance profonde, elles méritent beaucoup plus qu'un débat partisan.

En ce domaine les préoccupations et les problèmes fondamentaux ne sont guère nouveaux. Mais ce qu'il y a de nouveau, c'est la détermination et la nette orientation dont le gouvernement fait preuve en s'attaquant à ces problèmes et à ces préoccupations, qui remontent aux premiers jours de la colonisation du pays.

Je ne chercherai pas à traiter de toutes les questions évoquées dans cette motion. Mais au cours des quelques instants qui viennent j'aimerais évoquer les possibilités et les perspectives économiques des jeunes autochtones du Canada. Les gouvernements fédéraux qui nous ont précédés ont essayé diverses approches et n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux légitimes et pressantes préoccupations des populations autochtones en général, et plus spécialement des jeunes autochtones.

Alors pourquoi sommes-nous en train aujourd'hui de discuter des mêmes questions et des mêmes préoccupations qui ont fait l'objet de tant d'efforts dans le passé? C'est à cause notamment de leur complexité propre.

Mais c'est aussi pour une part non négligeable que seule une détermination à long terme à réaliser l'autosuffisance des populations autochtones contribuera à jeter les bases d'un véritable et durable progrès économique et social.

Comment définir au juste ce progrès? Par un relèvement réel du revenu et du taux d'emploi moyens. Par un réseau d'entreprises florissantes, par une main-d'oeuvre autochtone mieux formée et plus mobile, par un meilleur potentiel autochtone de gestion et de direction d'entreprises. Et enfin par la stratégie canadienne de développement économique pour les autochtones, annoncée en juin de l'an dernier.

J'espère que la majorité des députés connaissent déjà bien les détails de cette stratégie. Contrairement aux programmes antérieurs de développement économique des autochtones, qui se heurtaient à des dispositions de temporarisation expresses, cette stratégie a un caractère durable.

Cette démarche s'appuie sur une dotation minimale voisine de 873 millions pour les cinq premières années d'application de la stratégie. Elle fait appel à la collaboration des chefs d'entreprises et leaders autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi des entreprises canadiennes associer dans un nouvel effort collectif à l'échelle nationale. Cette collaboration vise à aider les autochtones à atteindre l'autosuffisance économique dont ils ont besoin pour bien gérer leurs propres entreprises commerciales, leurs institutions économiques et leurs activités de formation et de perfectionnement professionnel.

Mais cette stratégie à long terme ne s'est pas faite du jour au lendemain. En effet, il aura fallu deux ans de consultations intensives avec de nombreux ministères fédéraux et représentants autochtones de tout le pays pour en arriver à cette approche globale.

La stratégie répond aux nécessités de formation et de perfectionnement, de formation des gestionnaires et du soutien durable des projets. Elle offre beaucoup de nouvelles perspectives permettant aux autochtones, autant les particuliers que les communautés, d'ouvrir et d'agran-